



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Et des décisions du Maire prises par délégation

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2023

ADMINISTRATION – INTERCOMMUNALITÉ :

- Le Conseil Municipal désigne Monsieur Olivier BAILLEUL comme référent déontologue pour les élus locaux
- Le Conseil Municipal décide de revaloriser les tarifs de restauration à partir du 1^{er} septembre 2023

FINANCES – IMPÔTS – PATRIMOINE :

- Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°1
- Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2
- Le Maire, par délégation, a accepté le devis suivant :

			HT	TTC
05/06/2023	Marquage rond point de l'Eglise	Alpes Marquage	1 544.00€	1 852.80€
27/04/2023	Travaux d'assainissement divers	EIFFAGE	3 811.00€	4 573.20€
02/05/2023	Signalétique sentier	PIC BOIS	1 005.38€	1 206.46€

EMPLOI – PERSONNEL :

- Le Conseil Municipal approuve la modification effectuée au tableau des effectifs.

URBANISME – DROIT DE PRÉEMPTION :

- Le Maire, par délégation, a renoncé au droit de préemption sur les biens suivants :

Parcelle	Propriétaire	Adresse	Bâtie/Non bâtie
B 551, 556, 1077,1642, 1677	M. BERNARD	34 route des Gavillet	oui
B 1186	M. GILLIET et Mme LAMBERT	724 route de Findrol	oui

Affiché et Publié sur le site internet de la Commune le : 9 juin 2023